



PLU AU0 et recours possibles

Par **Jess82**, le **07/05/2014** à **18:16**

Bonjour,
Après plus de deux ans de démarches, je suis au pied du mur.

Nous avons décidé de faire construire sur un terrain donné par mes parents. Ce terrain était constructible mais lors du dernier PLU il est passé en AU0 (terrain à urbaniser).

La maison principale nous servirait également de local pour nos entreprises.

Quels sont les recours ?
Existe t-il une dérogation possible ?
Une demande de PLU simplifié ?

En deux ans, nous n'avons pas une seule fois réussi à joindre le maire de la commune et un nouveau PLU est en cours et aboutira d'ici environ 6 ans d'après la mairie...

Merci pour votre aide et bonne soirée.

Par **Jess82**, le **11/05/2014** à **11:15**

Aucun recours envisageable pour une zone classée AU0 ?